

Mandat privé Fidelity Valeur concentrée

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	9 mai 2012
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice plafonné S&P/TSX 60 à 70 % et indice S&P 500 à 30 %
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	1,02 % au 31 mai 2024

GESTIONNAIRE CHARGÉ DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Dan Dupont

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Une stratégie concentrée axée sur la valeur qui vise à investir dans des entreprises que le gestionnaire de portefeuille estime être sous-évaluées par le marché.
- Géré dans le but de surmonter la volatilité du marché.
- Possibilité d'investir jusqu'à 49 % du portefeuille dans des titres étrangers.

CLASSIFICATION DU RISQUE³



FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE)

75

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT¹ (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE	20,0
TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE	22,5
PLUS DE 10 M\$	25,0

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN

CATÉGORIE F	CATÉGORIE F8	CATÉGORIE F5
921	923	922

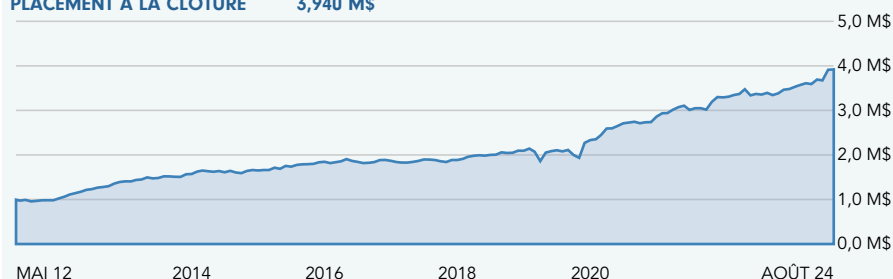
Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Catégorie F, après déduction des frais.

AU 31 AOÛT 2024

Croissance d'un placement de 1M \$

PLACEMENT À LA CLÔTURE 3,940 M\$



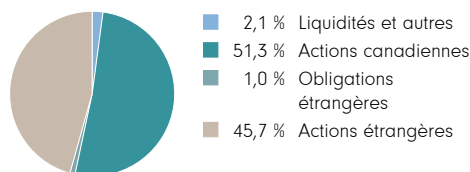
Rendement par période standard (%) 30 septembre 2024

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Mandat	3,28	10,19	12,16	21,10	15,83	14,28	14,64	10,37	11,98

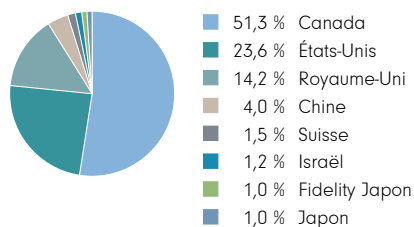
Rendement par année civile (%) 30 septembre 2024

	CA	2023	2022	2021	2020	2019
Mandat	16,32	5,71	15,06	22,62	11,41	11,02

COMPOSITION DE L'ACTIF² - au 31 août 2024



COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE² - au 31 août 2024



COMPOSITION SECTORIELLE²

au 31 août 2024

32,7 %	Produits de première nécessité
12,6 %	Services de communication
8,9 %	Produits financiers
9,1 %	Soins de santé
8,3 %	Services collectifs
11,3 %	Technologie de l'information
2,1 %	Énergie
1,1 %	Industrie
6,5 %	Matériaux
4,6 %	Consommation discrétionnaire

Mandat privé Fidelity Valeur concentrée (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE²

AU 30 JUIN 2024

BCE – Services de communication
Metro – Produits de première nécessité
Rogers Communications – Services de communication
Imperial Brands – Produits de première nécessité
Alimentation Couche-Tard – Produits de première nécessité
British American Tobacco – Produits de première nécessité
Emera – Services collectifs
Saputo – Produits de première nécessité
La Banque Toronto-Dominion – Produits financiers
JD.com – Consommation discrétionnaire
Nombre total de titres 68
Dix principaux titres – Total 41,9 %

Mandat privé Fidelity Valeur concentrée

- Une stratégie de titres à grande capitalisation axée sur la valeur qui met l'accent sur l'atténuation du risque de baisse.
- Analyse fondamentale basée sur la sélection ascendante des titres.
- Un nombre restreint de titres, généralement entre 20 et 50 actions.
- Alors que les principaux effets détenus seront des titres de sociétés à grande capitalisation, le Mandat pourrait également détenir des titres de petites et moyennes sociétés.
- Peut investir jusqu'à 49 % de l'actif dans des titres américains et internationaux.

Gestion du Mandat

- Le gestionnaire de portefeuille est Daniel Dupont.
- Le gestionnaire de portefeuille a recours à une méthode de placement que l'on peut qualifier valeur concentrée.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 Le Mandat investit son actif dans des parts de la Fiducie de placement Fidelity Valeur concentrée. Les renseignements sur les titres en portefeuille présentés sur cette page sont ceux de la Fiducie de placement Fidelity Valeur concentrée.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 septembre 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.